



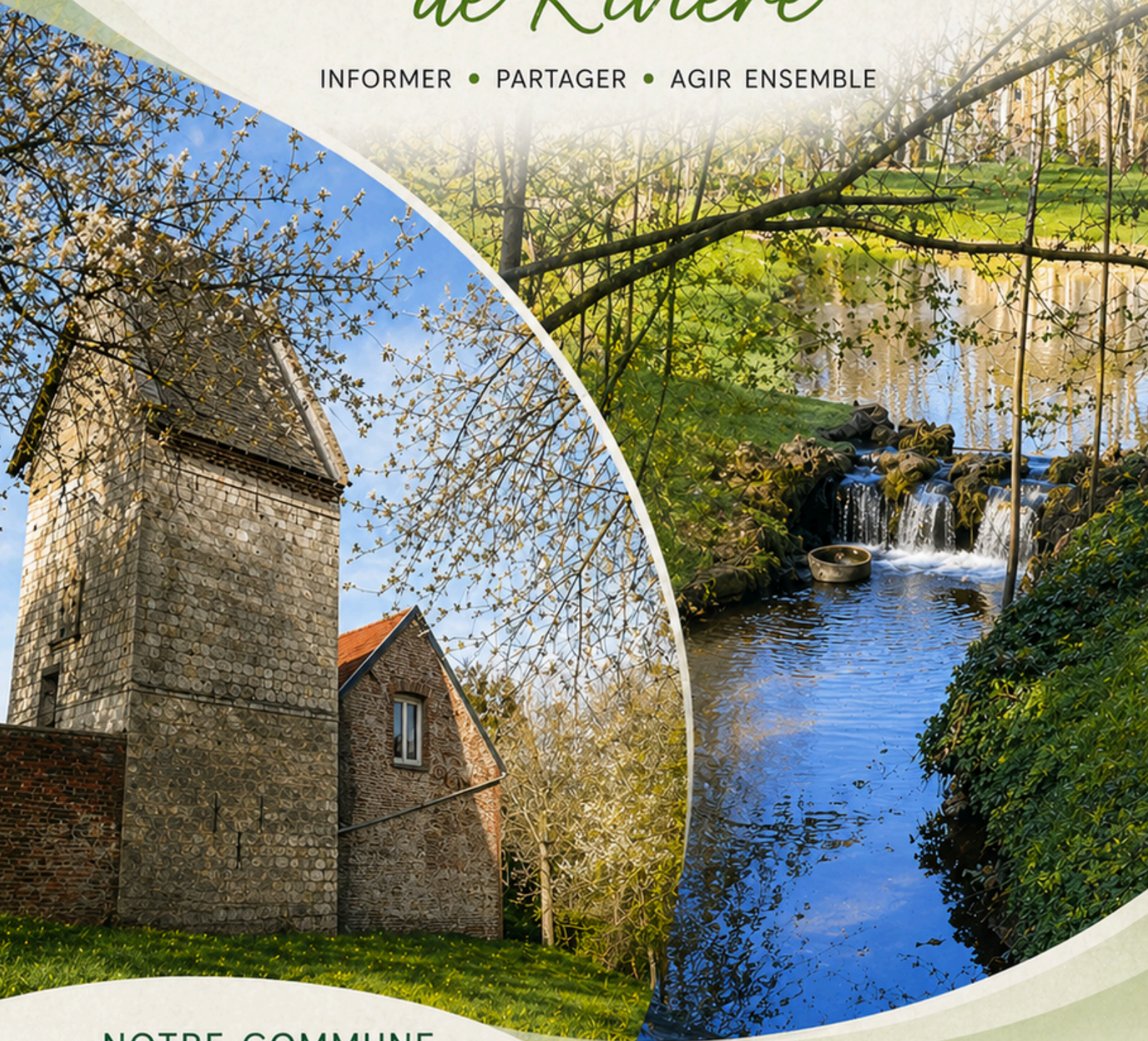
Bulletin MUNICIPAL de Rivière

PRINTEMPS

2026

N° 1

INFORMER • PARTAGER • AGIR ENSEMBLE



NOTRE COMMUNE,
En Avant
POUR NOTRE AVENIR

Conseil municipal



Suite à l'installation du nouveau conseil municipal du 28 mars, une équipe d'élus s'engage pleinement pour porter les projets de la commune, assurer la continuité des services et répondre aux attentes des habitants.

- **Julien Quignon** : Maire
- **Céline De Doncker**: 1ère Adjointe déléguée aux affaires scolaires, à l'animation, à la vie associative, à la jeunesse et au sport.
- **Jérémy Faucon**: 2e Adjoint délégué aux affaires financières et budgétaires.
- **Catherine Burmann**: 3e Adjointe déléguée aux affaires sociales.
- **Stéphane Vialens** : Conseiller municipal
- **Jennifer Karasiak**: Conseillère municipale
- **Rémi Verdavoir**: Conseiller municipal
- **Marie-sophie Darras**: Conseillère municipale
- **Jean-Claude Desailly** : Conseiller municipal
- **Nathalie Boulesteix** : Conseillère municipale déléguée à la communication, à l'image et à la valorisation du village.
- **Rodrigue Buczkowski** : Conseiller municipal
- **Audrey Warembourg** : Conseillère municipale
- **Gabriel Bertein**: Conseiller municipal
- **Brigitte Grenier**: Conseillère municipale
- **Alain Contart**: Conseiller municipal

POUR CONTACTER LE MAIRE :

mairie@communederiviere.fr

Une équipe engagée au service de la commune

POUR CONTACTER VOS CONSEILLERS :

- **Finances** :
jeremyfaucon@communederiviere.fr
- **Travaux, voirie** :
remiverdavoir@communederiviere.fr
- **Ecole, périscolaire**:
jenniferkarasiak@communederiviere.fr
- **Cadre de vie, patrimoine et environnement** :
mariesophiedarras@communederiviere.fr
- **Affaires scolaires, animation et vie associative, loisirs, jeunesse et sport** :
celinededoncker@communederiviere.fr
- **Solidarité, affaires sociales, habitat, aînés et handicap**:
catherineburmann@communederiviere.fr
- **Anciens combattants**:
stephanevialens@communederiviere.fr
- **Communication et valorisation du village**:
nathalieboulesteix@communederiviere.fr



Édito du maire



Chères Riviéroises, chers Riviérois,

C'est avec beaucoup de fierté et de détermination que nous lançons aujourd'hui le premier numéro de votre bulletin municipal.

Ce support se veut clair, utile et vivant : il vous permettra de suivre concrètement les projets en cours, de découvrir les initiatives locales et de vous sentir suffisamment informés sur la vie de notre commune.

Nous vous présenterons notamment notre nouvel outil de communication IntraMuros, conçu pour faciliter une diffusion de l'information rapide, simple et efficace. Il nous permettra également de renforcer la proximité et les échanges avec vous.

Notre mandat a débuté dans un contexte particulier avec l'absence d'une secrétaire de Mairie, un retard important sur les tâches liées au fonctionnement de la Mairie et dans la gestion des demandes des habitants. Malgré ce contexte, nous agissons avec une volonté intacte: agir efficacement et au plus près de vos attentes.

Le budget de l'exercice 2026 a été officiellement adopté le mercredi 29 avril. Vous découvrirez dans ce bulletin le détail des investissements prévus, arbitrés en cohérence avec les priorités de notre commune.

Un dossier spécial est également consacré à l'avenir du projet de salle au stade : suite à la consultation citoyenne, nous vous en présentons aujourd'hui les résultats détaillés.

Vous retrouverez dans le bulletin la présentation de Madame Laura Fabert qui a rejoint l'équipe en qualité de secrétaire de Mairie le 15 avril 2026, ainsi que les informations diverses sur le fonctionnement de la Mairie.

DÉMOCRATIE LOCALE

Notre campagne électorale était basée sur le désir de pouvoir avancer pour Rivière avec vous. Ainsi, nous vous présentons les premières initiatives en matière de démocratie locale.

Chaque action de la Municipalité s'inscrit dans une vision claire pour notre commune. Vous retrouverez également des informations concernant la Communauté Urbaine d'Arras et les événements à venir.

Ce bulletin est aussi le vôtre. Faites-le vivre, partagez vos idées, vos projets, vos envies pour le prochain numéro.

Ensemble, nous ferons encore mieux.

Bonne lecture,

JULIEN QUIGNON

Maire de Rivière

Vie démocratique de Rivière

Comme indiqué durant notre campagne électorale, nous mettons en place des commissions ouvertes pour travailler sur de nombreux sujets en lien avec l'évolution de la Commune, avec la participation des habitants.

Afin que le travail des commissions soit efficient, cadré et permette une réelle évolution pour le quotidien des habitants, un règlement intérieur est mis en place ainsi qu'une fiche de candidature à destination des habitants volontaires pour s'engager dans ce travail.

Présentation des commissions

Commission	Ouverte	Nombres de membres	Présidence	Membres (majorité)	Membres (opposition)
Finances		5	Jérémy Faucon	Julien Quignon, Jérémy Faucon, Rémi Verdavoire, Rodrigue Buczkowsk	Brigitte Grenier
Commission communale des impôts directs		Président : le maire (ou un adjoint délégué) 6 commissaires titulaires 6 commissaires suppléants	Julien Quignon	Liste de contribuables proposés à l'administration fiscale (DGFiP) : Jean-Claude Desailly	Liste de contribuables proposés à l'administration fiscale (DGFiP) : Brigitte Grenier
Commission d'appel d'offres		Président : le maire 3 membres titulaires 3 suppléants	Julien Quignon	titulaires: Jérémy Faucon, Rémi Verdavoire suppléants: Marie-Sophie Darras, JeanClaude Desailly	
Travaux, entretien et gestion des biens et espaces communaux, sécurité, développement durable Voirie, mobilité et éclairage	Commission ouverte	8	Rémi Verdavoire	Julien Quignon, Jérémy Faucon, Jean-Claude Desailly, Rémi Verdavoire, Marie-Sophie Darras, Nathalie Boulesteix	Gabriel Bertein, Alain Contart
Ecole/ périscolaire	Commission ouverte	11	Céline De Doncker	Julien Quignon, Céline De Doncker, Jennifer Karasiak, Stéphane Vialens, Catherine Burmann, Audrey Warembourg, Marie-Sophie Darras, Nathalie Boulesteix, Rodrigue Buczkowski	Gabriel Bertein, Alain Contart

Présentation des commissions

Commission	Ouverte	Nombres de membres	Présidence	Membres (majorité)	Membres (opposition)
Vivre ensemble, jeunesse, sport/santé, vie associative, loisirs, fêtes et cérémonies	Commission ouverte	11	Céline De Doncker	Julien Quignon, Céline De Doncker, Jennifer Karasiak, Stéphane Vialens, Catherine Burmann, Audrey Warembourg, Marie-Sophie Darras, Nathalie Boulesteix, Rodrigue Buczkowski	Gabriel Bertein, Alain Contart
Solidarité, affaires sociales, habitat Accessibilité des personnes en situation de handicap	Commission ouverte	6	Catherine Burmann	Julien Quignon, Jennifer Karasiak, Stephane Vialens, Catherine Burmann, Nathalie Boulesteix	Brigitte Grenier
Cadre de vie, patrimoine et environnement	Commission ouverte	5	Marie-Sophie Darras	Julien Quignon, Marie-Sophie Darras, Audrey Racine, Stéphane Vialens	Gabriel Bertein
Personnel communal	Commission ouverte	6	Julien Quignon	Julien Quignon, Audrey Warembourg, Jennifer Karasiak, Céline De Doncker, Nathalie Boulesteix	Gabriel Bertein
Commission électorale		5	Jean-Claude Desailly	Jean-Claude Desailly, Marie-Sophie Darras, Jennifer Karasiak	Gabriel Bertein, Alain Contart



Règlement intérieur Règlement du fonctionnement interne des commissions municipales ouvertes

Article 2 : Composition des Commissions ouvertes

Les membres sont des élus municipaux, des habitants de Rivière et des représentants d'associations de la commune. Des personnalités extérieures peuvent être invitées à titre d'expert. Par délibération, le Conseil municipal désigne les élus membres des commissions ouvertes qui siègent pendant la durée du mandat municipal. Par délibération, le Conseil municipal désigne, parmi une liste de candidats, les membres non élus municipaux pour chaque commission. La liste des commissions ouvertes ainsi que les membres élus municipaux et le nombre maximal de membres de chaque commission sont disponibles en mairie dès que la ou les délibérations nécessaires ont été prises en Conseil municipal (affichage, accueil et site internet).

Article 3 : Objectifs et missions

En amont du Conseil municipal, les commissions sont un outil commun de réflexion, de travail et de proposition. Elles permettent d'associer les citoyens à la vie de la commune, et de favoriser leur dialogue avec les élus, de faire appel aux compétences des habitants et plus généralement, de faire vivre la démocratie locale en donnant la parole aux citoyens. Les délibérations du Conseil municipal ne sont pas soumises à un passage obligatoire préalable par les commissions.

Article 4 : Fonctionnement

Le Conseil Municipal désigne un Président de commission parmi les élus municipaux membres de la commission qui pourra le représenter et sera chargé de la coordination de la commission. Les thèmes traités, les délais, les plannings de réunion et les modalités de compte-rendu sont établis dans chaque commission. Le Président de la commission organise le travail du groupe, anime les travaux, veille au bon déroulement des séances, au respect des délais et des budgets, s'assure du compte-rendu des débats ainsi que de leur validation. Il fait le lien avec les adjoints dont les délégations sont liées aux thèmes étudiés en commission. Les travaux de ces commissions ne sont pas publics. Un rapport final présenté au conseil est communicable. La commune peut aussi décider volontairement de rendre publics certains travaux et de publier des comptes rendus. Les accès aux services de la mairie se font exclusivement via les élus.

Préambule

L'article L.2121-22 du Code général des Collectivités (CGCT) prévoit la possibilité pour les Conseils municipaux de créer en leur sein des commissions municipales destinées à améliorer le fonctionnement du Conseil municipal dans le cadre de la préparation des délibérations. La mise en place de commissions municipales ouvertes s'inscrit dans la politique de la municipalité en matière de démocratie participative et de concertation avec les Riviéroises et les Riviérois.

Article 1 : Définition des commissions ouvertes

Par délibération, le Conseil Municipal fixe le nombre et les intitulés des commissions. Les commissions sont créées pour la durée du mandat municipal. De nouvelles commissions peuvent être créées en cours de mandat, en fonction des besoins et sur délibération du Conseil municipal. Toutes les commissions prennent fin avec la fin du mandat des élus du Conseil municipal. De même, des commissions pourront être supprimées sur proposition du Président de la commission et après accord du Conseil Municipal, si leur utilité dans le temps n'était pas justifiée



4.1 Personnes non élues concernées

La candidature citoyenne est ouverte :

- à tout citoyen de 15 ans et plus habitant la commune
 - à tout électeur de la commune
- Le nombre maximal de membres non élus pour chaque commission ouverte est fixé à 2.

Cependant, sur dérogation accordée par le Président de la commission, ce nombre pourra être augmenté.

4.2 Candidature des personnes non élues

La liste des commissions ouvertes ainsi que les membres élus municipaux de chaque commission seront disponibles en mairie dès que les délibérations nécessaires auront été prises en conseil municipal. Les candidatures des membres non élus doivent être déposées en mairie au plus tard dans les 2 mois suivant la parution des délibérations. La demande de participation des membres non élus doit se faire à l'aide du document « Candidature d'un membre non élu à une commission » disponible en Mairie (accueil et site Internet).

4.3 Examen des candidatures

En fonction des éléments fournis dans la candidature, en particulier la motivation et la compétence, le Président de la commission dispose d'un pouvoir discrétionnaire afin d'accepter ou de refuser la candidature citoyenne. La notification de la décision n'est soumise à aucune formalité. Chaque candidature fera l'objet d'une réponse.

Article 5 : Obligation de réserve et Engagement du participant extérieur

Le citoyen non élu dont la candidature a été retenue s'engage à respecter l'ensemble des dispositions énoncées ci-dessous, à savoir :

5.1. Participation Le participant extérieur peut participer activement aux débats et, le cas échéant, aux actions de la commission. Son avis est consultatif et il ne participe en aucune façon aux décisions qui seront adoptées. Il n'a aucune autorité sur le personnel communal. Sa participation est bénévole et ne donnera lieu à aucune contrepartie de quel ordre que ce soit.

5.2. Respect de l'intérêt général Les thèmes discutés en commission sont exclusivement d'intérêt communal et déterminés au préalable par l'élaboration d'un ordre du jour. Le participant extérieur est tenu à un devoir de réserve, il s'engage à mettre de côté tout intérêt privé et toute appartenance politique.

5.3. Obligation de confidentialité Les participants ne peuvent en aucun cas communiquer sur les travaux de la commission et les discussions tenues sans autorisation du Maire ou du Président de la commission. En cas de non-respect de ces obligations, le Conseil municipal pourra décider de son exclusion. Chaque membre de commission ouverte s'engage à respecter le présent règlement de fonctionnement, en y apposant ci-dessous sa signature précédée de la mention « Lu et approuvé ».

Fiche de candidature



MAIRIE DE RIVIERE (62173)
(Département du Pas-de-Calais — Arrondissement d'Arras)
Commune membre de la Communauté Urbaine d'Arras

Rue de Grosville – 62173 RIVIERE

Téléphone : 03 21 55 58 04 Mail : mairie@communederiviere.fr

Candidature d'un membre non élu à une commission ouverte

(Ce document est à déposer au secrétariat de mairie ou à retourner à l'adresse mail ci-dessus)

NOM, Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Commission(s) souhaitée(s) :

Êtes-vous ou avez-vous déjà été élu(e) ? Et si oui, à quel titre :

Êtes- vous membre d'une association ?

Dans quel domaine ?

A quel titre :

Quelles sont les compétences que vous pouvez apporter : (précisez vos expériences, vie professionnelle, diplômes...)

Votre motivation : (projets, implication...)

Je m'engage à faire preuve d'assiduité et à respecter le règlement interne des Commissions ouvertes.

Date :

Signature :

Plusieurs commissions se sont déjà tenues : la commission travaux le 8 avril et la commission finances le 14 avril. Par ailleurs, différentes réunions d'organisation ont été organisées : le 8 avril avec le personnel communal, le 22 avril avec les anciens combattants, le 23 avril autour du numérique et le 24 avril avec les associations.

Depuis notre élection, chaque membre du conseil municipal est pleinement mobilisé. Tous s'impliquent activement et mettent leur énergie au service de la mise en œuvre rapide de nos engagements de campagne, avec la volonté d'apporter des résultats concrets dans les meilleurs délais. Notre ligne de conduite est au plus près de notre programme de campagne.





Budget communal 2026 : des projets concrets au service des habitants.

Le budget communal reflète les priorités de l'équipe municipale : améliorer le cadre de vie, renforcer les services à la population et préparer l'avenir du village.

À travers une gestion rigoureuse et structurée, chaque dépense est pensée pour répondre aux besoins des habitants tout en assurant un équilibre financier durable.

Des priorités clairement définies

Cette année, les investissements et dépenses s'articulent autour de plusieurs grands axes :

Améliorer le cadre de vie et les espaces publics

Une part importante du budget est consacrée à l'entretien et à l'aménagement des espaces communaux. Cela passera notamment par **l'élagage des arbres, le déneigement**, mais aussi par **l'installation de mobilier urbain**.

Un agent technique serait recruté en fin d'année et deux CDD pour des jeunes sont proposés pendant les grandes vacances.

La commune **prendra en charge 100% des nids de frelons** sur signalement des habitants à la mairie.

Un engagement fort pour l'école et la jeunesse

La commune poursuit son soutien à l'école et aux activités périscolaires, avec **l'achat de matériel, l'aide aux projets pédagogiques et l'accompagnement des enfants dans leur quotidien**.

Des moyens sont également mobilisés pour les jeunes à travers le **recrutement d'une adjointe d'animation, l'organisation d'animations, de sorties** et de temps collectifs, favorisant ainsi leur épanouissement et leur implication dans la vie locale.

Une communication renforcée avec les habitants

La municipalité souhaite améliorer la relation avec les habitants grâce à des outils de communication plus modernes et accessibles, permettant une information plus rapide et plus fluide.

Renforcer le lien social et le vivre ensemble

Le budget prévoit également des actions destinées à rassembler les habitants : **fêtes, animations, événements locaux...** autant de moments qui participent à la convivialité et à la dynamique du village.

Ces initiatives sont essentielles pour maintenir un esprit de proximité et de solidarité entre les générations.

Une attention particulière portée à tous les habitants

La municipalité poursuit ses actions en direction de l'ensemble des Riviérois, avec une attention particulière pour les aînés : **remise en place du club des aînés, colis de fin d'année, repas, moments de partage**.

Des ateliers et animations sont également proposés tout au long de l'année afin de créer du lien et de lutter contre l'isolement.

Des investissements pour préparer l'avenir

Au-delà du fonctionnement quotidien, la commune engage plusieurs projets structurants. Parmi eux, **la création d'une agence multi-services, des améliorations dans la salle polyvalente, le développement d'équipements sportifs extérieurs, ou encore des actions en faveur du développement durable, comme l'installation de récupérateurs d'eau**. La **valorisation du patrimoine** et **l'amélioration du cadre de vie** s'inscrivent également dans cette dynamique de long terme.

Ce budget 2026 reflète une volonté claire : agir de manière concrète, équilibrée et responsable, pour répondre aux attentes des habitants tout en construisant l'avenir du village.

À travers ces actions, la commune poursuit un objectif simple : faire de notre village un lieu toujours plus agréable à vivre, solidaire et dynamique.



Communauté Urbaine d'ARRAS

La Communauté urbaine d'Arras est un regroupement de communes, dont la nôtre, qui travaillent ensemble pour gérer certains services du quotidien.

Concrètement, elle permet de mutualiser les moyens afin d'offrir aux habitants des services de qualité : gestion des déchets, transports, aménagement du territoire, développement économique ou encore entretien de certaines voiries.

Pour notre village, cela signifie bénéficier d'un accompagnement technique et financier, mais aussi de projets plus ambitieux, difficiles à porter seul.

En résumé, la communauté urbaine agit au quotidien pour améliorer le cadre de vie de tous, dans un esprit de solidarité entre communes.

Julien QUIGNON est conseiller communautaire de la CUA et Catherine BURMANN est la suppléante. Monsieur le Maire siège et participe aux décisions prises pour le Grand Arras lors des instances communautaires. Il siège au bureau exécutif élargi et dans les trois commissions de la CUA.

Pour chacune des commissions, le Maire peut librement désigner un ou plusieurs conseillers municipaux pour participer aux travaux des dites commissions, sans voix décisionnelle, en qualité d'« auditeurs ».

C1 : Commission Ressources, Planification et Développement

Principaux domaines d'intervention :

- Finances (Budget, CFU, Fiscalité, ...), Commande publique, ...
- Développement territorial (dont Fonds de concours, mutualisation avec les communes membres, ...)
- Ressources Humaines et Ressources informatiques
- Développement économique (dont notamment commercialisation des zones d'activités, aides aux entreprises / commerces, économie circulaire, Economie Sociale et Solidaire)
- Agriculture et Ruralité, Alimentation (dont PAT, ...)
- Tourisme
- Numérique
- Emploi / Formation / Enseignement
- Urbanisme (PLUI, lien avec le SCOT notamment), ...).

C2 : Commission Solidarités et Prévention

- Habitat (PLH notamment et aides et actions en faveur du logement)
- Cohésion sociale (Politique de la Ville, Contrat de Ville, Promotion de la santé, ...)
- Insertion
- Sécurité et prévention de la délinquance

C3 : Commission Cadre de Vie, Aménagement du Territoire et Grands Travaux

- Mobilité (dont Transports urbains de voyageurs, TPMP et PDM, gestion des parcs et aires de stationnement,
- Signalisation routière et électromobilité (IRVE, ...)
- Espaces publics (dont Voirie, voies cyclables, Éclairage public, ZAC, lotissements, renouvellement urbain)

- Prévention et gestion des risques (dont PICS, cavités, coulées de boue, PPRT, ...).
- Grand cycle de l'Eau (Assainissement, Eau, Eau pluviale, défense incendie, GEMAPI, SAGE)
- Espaces Naturels (dont trame verte et bleue, chemins de nature)
- Bifurcation écologique (dont déchets, PCAET, environnement, ...)
- Transition énergétique (dont réseaux de chaleur)
- Patrimoine communautaire : Suivi des opérations de construction et de rénovation
- Gestion et exploitation des équipements publics
- Gestion et suivi des manifestations publiques (dont Main Square Festival, Ville de Noël, Terres en Fête, ...)
- Opérations foncières



Une chasse aux œufs festive et conviviale



Le 6 avril dernier, sous un magnifique soleil printanier, la commune de Rivière a eu le plaisir d'organiser sa traditionnelle chasse aux œufs. Cet événement attendu par de nombreuses familles a rassemblé petits et grands dans une ambiance chaleureuse et festive.

Dès les premières heures de la matinée, les enfants, munis de leurs paniers, étaient prêts à partir à la recherche des précieux trésors chocolatés disséminés dans différents lieux emblématiques de la commune.

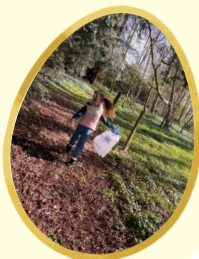


Remerciements et valorisation du patrimoine local

Des sites d'exception ouverts pour l'occasion

Cette année, la chasse aux œufs s'est déroulée dans des cadres remarquables : les parcs du Château de Grosville, du Château du Carré des Sources ainsi qu'au Béguinage. Ces lieux, habituellement peu accessibles au public, ont offert un décor idéal pour cette animation familiale. Entre nature, patrimoine et découverte, les participants ont pu profiter d'un moment unique tout en explorant les richesses souvent méconnues de notre village.

Tout au long de la matinée, les rires et l'enthousiasme des enfants ont rythmé les recherches. Chaque participant a pu repartir avec son butin d'œufs en chocolat, récompense bien méritée après une chasse pleine de surprises. L'organisation, pensée pour permettre à chacun de profiter pleinement de l'événement, a contribué à faire de cette matinée une véritable réussite, tant sur le plan convivial que familial.



La commune tient à adresser ses plus sincères remerciements à Monsieur Du Garreau ainsi qu'à Monsieur et Madame de Diesbach pour leur accueil et leur générosité. En ouvrant exceptionnellement leurs domaines, ils ont permis aux enfants et à leurs familles de découvrir des lieux chargés d'histoire et de charme. Cette journée illustre parfaitement l'importance du lien entre habitants, patrimoine et initiatives locales qui font vivre et rayonner Rivière.

SERVICES DE LA MAIRIE



PRÉSENTATION DE LAURA

Depuis le 15 avril 2026, Laura FABERT a pris ses fonctions de secrétaire de mairie.

Elle bénéficie, dans le cadre de sa prise de poste, du tutorat d'un secrétaire de mairie d'une commune voisine. L'arrivée de cette professionnelle est indispensable au bon fonctionnement de notre commune. Laura a différentes expériences professionnelles en France et ailleurs, notamment au Canada.

Forte d'une personnalité sociable, volontaire et dynamique, elle a hâte de rencontrer

les habitants. Laura se réjouit de son accueil au sein de la Mairie.



Mr Philippe Erouart,
son formateur.

NOUVEAUX HORAIRES DE LA MAIRIE



- ✓ Lundi : 9h30-12h30 13h30-16h30
- ✓ Mardi 9h00-12h30
- ✓ Mercredi 9h00-12h30 13h30-17h00
- ✓ Jeudi 9h00-12h30 13h30-19h
- ✓ Vendredi 9h00-12h30
- ✓ Samedi 9h00-12h00

COMMENT RENCONTRER LES ÉLUS ?

Pour toute demande de rencontre avec un ou plusieurs élus de la Commune, nous vous invitons à transmettre votre demande par :



- Par mail
- Par téléphone: 03 21 55 58 04
- En demande directe auprès de la secrétaire de Mairie
- Via l'application IntraMuros (détails en fin de bulletin).

Résultats de la consultation sur le projet de construction de la salle

Au total, 246 habitants se sont exprimés, selon deux modalités de participation mises en place afin de permettre au plus grand nombre de donner son avis : un vote papier et un vote en ligne.

- **Vote papier (56 votants)**
Oui : 30,36 %
Non : 69,64 %
- **Vote en ligne (190 votants)**
Oui : 17,37 %
Non : 81,58 %
Ne se prononce pas : 1,05 %

Ces résultats traduisent clairement la position des habitants et reflètent les échanges et les attentes déjà exprimés lors de la campagne électorale. Comme nous nous y étions engagés, nous avons tenu à ouvrir largement la consultation, en proposant deux moyens de participation complémentaires afin que chacun puisse s'exprimer librement.

La municipalité remercie l'ensemble des participants pour leur mobilisation et leur contribution à la vie démocratique de la commune. Considérant que ce projet ne répond plus aux priorités actuelles de la commune, Monsieur le Maire va procéder à la notification d'un ordre de service d'ajournement. Cette mesure vise à suspendre l'exécution des missions en cours, préalable à une procédure de résiliation définitive pour motif d'intérêt général.

Vie associative : une dynamique en construction

Pour ce premier bulletin municipal, nous avons fait le choix de ne pas consacrer de rubrique spécifique aux associations. En effet, nous venons tout juste d'initier les échanges avec leurs représentants : une première réunion s'est tenue le 24 avril avec plusieurs présidents, et d'autres rencontres sont encore à venir.

Ces temps d'échange sont essentiels. Ils nous permettent de mieux comprendre les attentes, les besoins et les projets de chacun, afin d'accompagner au mieux la vie associative locale. La municipalité est pleinement mobilisée pour que chaque association puisse bénéficier, dans les meilleures conditions, des services de la commune, que ce soit en matière de structures, d'aménagements ou de mise à disposition de matériel.

Cette première réunion a déjà permis de poser les bases d'un travail commun constructif, au service du dynamisme de notre village.

Nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer la tenue du forum des associations le samedi 12 septembre, un rendez-vous important pour découvrir la richesse et la diversité du tissu associatif local.



Repas des aînés : priorité à une organisation de qualité:

Le traditionnel repas des aînés, moment convivial et attendu par tous, se tiendra exceptionnellement cette année le 15 novembre.

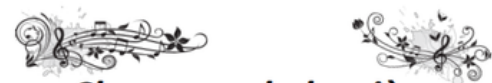
Ce report s'explique par un calendrier particulièrement contraint, lié aux élections organisées cette année, ne permettant pas de réunir les conditions nécessaires à la bonne préparation de cet événement dans les délais habituels.

La municipalité tient à maintenir la qualité d'accueil et d'organisation de ce rendez-vous important et vous donne donc rendez-vous à l'automne pour partager ce moment



Quelques dates à noter dans vos agendas:

- **le 24 mai:** mai à vélo
- **le 29 mai:** Concert de Ipswich Choral Society à l'église St Vaast
- **le 20 juin:** fête d'école 13h30-21h
- **14 juillet:** recueillement au monument aux morts, moments convivial au stade avec rando, vin d'honneur, jeux traditionnels pour enfants, tournoi de pétanque, foot en attente de confirmation pour 2026)
- **le 12 septembre:** forum des associations de Rivière 10h-16h
- **19 et 20 septembre:** journée du patrimoine : thème patrimoine en danger
- **le 17 octobre:** fête de la pomme et du verger 14h-19h
- **le 31 octobre:** soirée irlandaise par asso Abcd'Air
- **le 11 novembre:** cérémonie monuments aux morts + 2 cimetières anglais suivi d'un vin d'honneur salle polyvalente



Chansons de lumière

Un programme de musique chorale sacrée et méditative

Ipswich Choral Society

Christopher Borrett, Directeur de Musique



Vendredi 29 mai, 19h00

L'église Saint-Vaast de Rivière, 16 Rue de Grosville, 62173 Rivière

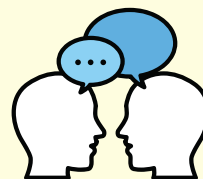
Fondée en 1824, Ipswich Choral Society est fière d'être la deuxième plus ancienne chorale du Royaume-Uni.



Pour mieux connaître la Ipswich Choral Society consultez ipswichchoralsociety.org

Invitation:

La municipalité invite les habitants âgés de 62 ans et plus le 11 juin à 15h30 à la salle polyvalente pour participer à une réunion publique dédiée à l'échange et à l'écoute de leurs attentes. Ce temps de rencontre permettra de recueillir vos idées d'actions, d'animations et de services. Venez nombreux partager vos envies et contribuer à la vie locale !



Rivière: son histoire

Le démineur Charles LAPIERRE a maintenant son nom inscrit sur le monument aux morts.

Charles LAPIERRE est né en 1926 à Rivière. Son père Léon LAPIERRE vient des Yvelines. Du côté de sa mère, Rosa LOURDEL, on est riviérois depuis avant 1700.

Dans ses ascendants maternels, on trouve les familles LEROY, DAUTHIEU, CAGIN, BOUTTEMY et bien d'autres encore.

Son père, Léon LAPIERRE, meurt à Arras, en 1931, des suites d'une maladie contractée à la guerre 14 -18. Charles a alors 5 ans. Il est adopté par la nation en 1932.

Sa mère Rosa LOURDEL et sa sœur Marie-Claire ont leur sépulture dans le cimetière de Rivière.

Charles LAPIERRE travaille au service de déminage du Pas-de-Calais.

Il conduit une camionnette qui transporte des engins de guerre. Il les charge, les transporte, les décharge dans des lieux de stockage et aussi dans des lieux où on les fait exploser.

Le 21 septembre 1953, il est gravement brûlé au visage et aux mains par un obus au phosphore.

Le 22 juillet 1955, sur la site de Marck-en-Calais, au moment où il pose un engin sur un tas de munitions à neutraliser, les 500 kg de projectiles explosent. On ramasse des morceaux de son corps dans un rayon de 100 m.

Charles LAPIERRE meurt à 29 ans. Il laisse une veuve et trois enfants de 8, 4 et 3 ans.

Le 14 juin 1966, une décision du ministère des anciens combattants attribue la mention "**Mort pour la France**" à Charles LAPIERRE. En effet, même s'ils ne sont pas morts pendant la guerre, ni des suites de blessure ou maladie, les démineurs morts en raison de leur travail, ont droit à la mention "Mort pour la France".

Lors de la cérémonie du 11 novembre 2025, la municipalité et l'association des anciens combattants rétablissent sa mémoire par son inscription au monument aux morts.

RT





Communication et proximité

Un nouvel outil pour rester connecté à la vie de la commune

Pour les habitants:

La commune de Rivière met à votre disposition un nouvel outil de communication : l'application IntraMuros.

Déjà utilisée par de nombreuses communes, elle permet de suivre facilement l'actualité locale, les événements et les informations importantes en temps réel.

Simple et pratique, cette application vous donne accès à l'agenda communal et vous envoie des notifications utiles directement sur votre téléphone.

Pour vous accompagner, des permanences seront mises en place afin de vous aider à télécharger et utiliser l'application.

Ces permanences auront lieu pour les habitants:

- les mercredis 13 mai et 20 mai
- de 16h à 17h30

N'hésitez pas à vous présenter avec votre téléphone : un accompagnement personnalisé vous sera proposé. Avec cette nouvelle solution, la commune souhaite renforcer le lien avec ses habitants et faciliter l'accès à l'information pour tous.

Pour les commerçants, les associations et professionnels:

L'application propose un onglet dédié aux commerces locaux et aux associations. Cet espace permet de mettre en avant vos actualités (promotions, événements, nouveautés, etc.), et nous souhaitons vous en faire bénéficier.

Pour cela, vous pouvez disposer d'un accès "contributeur" qui vous permettra de publier vous-mêmes vos informations. La commune interviendra uniquement pour modérer les contenus, afin de vérifier qu'ils respectent les règles d'usage. Si vous souhaitez tester cette nouvelle possibilité, il vous suffit de nous envoyer un mail à :

- nathalieboulesteix@communederiviere.fr

Dans ce mail en indiquer :

- votre accord pour devenir contributeur de l'onglet "Commerces" ou "associations" 'adresse mail qui servira de login pour votre futur accès. Vous recevrez ensuite vos identifiants.

Des permanences sont prévues pour vous accompagner à la mise en place les

- 20 mai de 14h30 à 16h00
- 27 mai de 14h30 à 17h

Pour les commerçants effectuant des tournées dans la commune, merci de nous envoyer un mail pour contact, merci aux habitants de leur transmettre cette information.



La page Facebook de la commune constituera un complément d'information, notamment pour les personnes extérieures au village ; elle continuera par ailleurs à mettre en avant les différentes actions, actualités et initiatives menées par la commune, dans le but de valoriser le village.



Les informations sont également accessibles via le nouveau site du village : <https://www.intramuros.org/riviere>



IntraMuros

Votre commune dans votre poche !

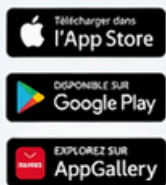
IntraMuros est l'application mobile de votre commune. Simple, gratuite et sans inscription, elle vous permet de rester informé et de participer à la vie locale.



COMMENT L'INSTALLER ?

1

Téléchargez
Recherchez « IntraMuros » et téléchargez l'application gratuitement.



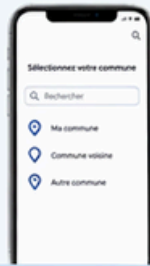
2

Ouvrez
Lancez l'application sur votre smartphone.



3

Sélectionnez votre commune
Choisissez votre commune pour recevoir toutes les informations qui vous concernent.



Vous pouvez à tout moment changer de commune en cliquant sur l'icône de recherche en haut à droite.



S'INFORMER FACILEMENT



Informations sur la commune
Population, code postal, site web, horaires des services municipaux...



Annuaire
Retrouvez facilement les contacts utiles de votre commune.



Notifications
Choisissez les informations que vous souhaitez recevoir.



Services pratiques
Eau potable, déchets, travaux, transport, emploi, santé...

Tout ce qu'il vous faut, au quotidien !



ACTUALITÉS

Consultez les actualités de votre commune, de l'intercommunalité et des associations. Recevez les dernières informations en temps réel.



AGENDA

Retrouvez tous les événements à venir : fêtes, marchés, animations, conférences... Filtrez par date, distance ou catégorie.



SIGNALER

Signalez un problème (panne, dégradation, etc.). Prenez une photo, géolocalisez-vous et envoyez votre signalement à la mairie.



SONDAGES

Participez aux sondages lancés par la commune, donnez votre avis sur les projets locaux et consultez les résultats.



DÉCOUVRIR

Partez à la découverte des lieux touristiques et patrimoniaux de votre commune et de ses environs.



COMMERCES & VIE LOCALE

Retrouvez les actualités, offres et informations des commerces et services de proximité. Soutenez les acteurs locaux !



Lien direct vers l'application